

INFO'COURCELLES – SAPICOURT

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT :

Les entreprises qui vont réaliser les travaux généraux d'assainissement ont été choisies. Il s'agit de l'entreprise VOISIN de la région de Poitiers pour la station d'épuration, et de l'entreprise BERTRAND de Jonchery sur Vesle pour les réseaux généraux des eaux usées et pluviales. Le chantier devrait démarrer le 1^{er} mars prochain. Le planning des travaux prévoit que les deux premières tranches soient terminées vers le mois de novembre. La troisième tranche devrait commencer à la suite des deux premières.

Le seuil de 80% de foyers intéressés pour la réalisation des travaux privatifs de raccordement au réseau par une entreprise choisie par la Communauté de Communes, a été atteint. Ces travaux pourront donc être subventionnés à 45%, dans la mesure où ils seront réalisés par cette entreprise. Une nouvelle réunion d'information sur le sujet est programmée le 17 février prochain à 19h00 en mairie. Les travaux relatifs à ces branchements devraient démarrer dans le courant du deuxième semestre.

SYNDICAT DES EAUX DE LA GARENNE :

Lors de la réalisation des travaux d'assainissement dans la commune, les branchements en plomb des réseaux d'adduction d'eau potable seront supprimés. La DDA a été chargée de réaliser un Cahier des Charges pour la consultation des entreprises qui réaliseront ces remplacements.

La société STEP de Muizon, a été retenue pour réaliser des travaux d'amélioration de réseau sur la commune de Prouilly.

Des travaux de sécurisation des réseaux vont également être réalisés sur l'ensemble du territoire du syndicat.

COMMÉMORATION DU 11/11/1918 :

Une quarantaine de personnes se sont retrouvées à la Mairie, à l'occasion de la commémoration annuelle de la victoire du 11 novembre 1918.

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur a été servi.

COMITE DES FETES – FETE DU TET :

Une chaude ambiance a régné lors de la soirée « Beaujolais Nouveau » organisée le 22 novembre dernier par le Comité des Fêtes.

Une cinquantaine de personnes ont partagé la galette des rois le 10 janvier dernier.

A cette occasion, Hasina PROLA a présenté ses vœux au nom du Comité des Fêtes, et rappelé les différentes manifestations prévues en 2004.

Jean-Claude LAMPE a présenté ses vœux également, et a fait le point sur les réalisations effectuées dans la commune depuis le début de l'actuel mandat (élargissement du Chemin du Bémont, rénovation de l'église), et sur les travaux à venir (Assainissement, et agrandissement de la salle communale).

Les prochains rendez-vous du Comité des Fêtes sont :

- le 31 janvier prochain à 19h30 dans la salle de la Mairie : la fête du TET ;
- 13 mars : le Carnaval ;
- 16 mai : une sortie en car au Zoo d'Amnéville – Attention, les places sont limitées !

INAUGURATION DE L'EGLISE :

La date du 5 juin 2004 a été retenue pour l'inauguration de l'église après sa rénovation.

Le programme de cette manifestation sera précisé ultérieurement.

DELIBERATIONS DU CONSEIL :

Depuis la diffusion du dernier bulletin d'information du mois d'octobre, les principales délibérations suivantes ont été prises par le Conseil Municipal :

- Signature d'une nouvelle convention d'assistance technique avec la DDE ;
- Modification des statuts du SIS (Syndicat scolaire), lui donnant compétence en matière d'acquisitions de matériel scolaire, d'entretien et de dépenses d'équipement ;
- Nouveaux achats et échanges de terrains pour la construction de la station d'épuration et de son accès ;
- Adhésion des communes de Serzy et Prin, et de Savigny sur Ardre, à la Communauté de Communes Champagne Vesle ;
- Renouvellement du contrat « enfance » avec la CAF ;
- Décision d'acheter une nouvelle table pour les réunions de conseil.

ETAT CIVIL DEPUIS OCTOBRE 2003 :

Naissance

- Corentin MICHEL le 23 octobre 2003.

Mariage

- Isabelle LEMOINE et Francis JESSON le 25 octobre 2003.

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public tous les jeudis de 14h30 à 18h00, ainsi que les samedis suivants de 9h00 à 11h00 :

- 31 janvier ;
- 14 et 28 février ;
- 13 et 27 mars ;
- 10 et 24 avril ;
- 22 mai ;
- 5 et 19 juin.